

INFO ENDURO 2018

Un aperçu des renseignements les plus importants :

Catégories et groupes

Les licenciés devront être affiliés comme membre d'un club FMWB ou VMBB.

Les Groupes

Enduro 1 : De 100cc à 125cc 2T De 175cc à 250cc 4T

Enduro 2 : De 175cc à 250cc 2T De 290cc à 450cc 4T

Enduro 3 : De 290cc à 500cc 2T De 475cc à 650cc 4T

Open : Toutes cylindrées confondues.

1. Randonneurs : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum pour autant que celui-ci n'ait pas détenu de licence autre que randonneur les années précédentes. Cylindrée libre.

2. Motos Classiques : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum, . Cylindrée libre.

3. 50cc :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 16 minimum et sans limite d'âge. Catégorie réservée uniquement aux machines 50cc avec certificat de conformité et homologuée c8.

4. Girls : Open

Catégorie accessible à toute conductrice. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.

125 4 Temps : Catégorie supprimée

5. Juniors :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 24 ans minimum. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés

Enduro Juniors du CB **2017**. Obligatoire pour les **3 premiers pilotes randonneurs du CB 2017**.

Accès facultatif pour les autres pilotes Randonneurs, Gentlemen et Espoirs de plus de 24 ans.

6. Gentlemen : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé entre 35 et 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions. Cylindrée libre. Les pilotes qui possédaient une licence gentlemen en **2017** sans atteindre 35 ans au 1er janvier **2018** seront autorisés à continuer dans ce groupe. Les Gentlemen rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.

7. Experts : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de plus de 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions.

Les Experts rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.

8. Nationaux :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 24 ans minimum. Cylindrée libre. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Nationaux du CB **2017**. **Obligatoire pour les 3 premiers pilotes scratch du C.B. Juniors 2017**. Accès facultatif pour les autres pilotes Juniors, Gentlemen et Espoirs de plus de 24 ans.

Catégorie ouverte aux pilotes Inters Enduro NON-licenciés depuis 3 ans, ainsi qu'aux pilotes licenciés Inters dans d'autres disciplines motocyclistes excepté le Motocross (idem pilote Inter enduro).

9. Espoirs :

Catégorie accessible aux pilotes dont l'âge est compris entre 18 et 23 ans à la prise de la licence de l'année des compétitions. **La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.**

10. Inters :

Catégorie accessible à tout pilote porteur de la licence Enduro Inters **2017** ainsi qu'aux pilotes Inters de toutes les autres disciplines et des autres fédérations. Obligatoire pour les 3 premiers pilotes Nationaux Scratch du C.B. 2017 et le champion Espoir 2017.

Plaques-numéros pour pilotes licenciés :

Le numéro de course sera attribué avec la licence. La plaque frontale et les 2 plaques latérales du motorcycle doivent respecter les conditions suivantes: couleur du fond de plaque et des chiffres par catégorie comme repris ci-dessous

Catégorie	Numéros de course	Couleur du Fond	Couleur des Chiffres
Inters	1 à 99	Jaune	Noirs
Espoirs	100 à 199	Jaune	Rouges
Nationaux	200 à 299	Rouge	Blancs
Gentlemen Open	300 à 399	Noir	Blancs
Experts Open	400 à 499	Blancs	Rouge
Juniors	500 à 599	Blancs	Noirs
Randonneurs Open	600 à 799	Vert	Blancs
Girl Open	800 à 899	Mauve	Blancs
50 – 125 4t – moto classique Open	800 à 899	Bleu	Blancs
Licences 1 jour	900 à 999		

Pour les Inters, le groupe de travail enduro attribuera les numéros de course sur base du classement scratch de l'année précédente.

Les numéros de course attribués en 2017 seront réservés jusqu'au 15/02/2018. A partir de 16/02/2018 les numéros seront libérés et disponibles pour tout autre demandeur d'une licence annuelle.

Engagements : inscriptions au préalable

Les participants doivent s'inscrire via le site <http://www.fmb-bmb.be> au plus tard deux semaines avant l'épreuve. Ce délai peut être modifié à la hausse (+ de deux semaines) par l'organisateur en accord avec le secrétariat FMB-BMB.

Le montant des frais de participation doit parvenir sur le compte de l'organisateur **au plus tard quinze jours avant l'épreuve.** Ce paiement officialisera l'inscription à l'épreuve. Le numéro de compte sera indiqué sur chaque formulaire d'inscription.

Toute inscription devra OBLIGATOIREMENT être accompagnée du paiement.

Le pilote non inscrit au préalable et/ou dont le montant de l'engagement n'est pas payé au club dans les délais mentionnés ci-dessus verra son droit d'engagement majoré de 10 €

Le club organisateur se réservera le droit de retenir la totalité du montant de l'inscription pour frais administratif à tout pilote inscrit et ne se présentant pas le jour de l'épreuve.

Néanmoins si le pilote prévient le club organisateur au plus tard le lundi précédent l'épreuve et s'il fournit un justificatif (certificat médical) seuls 30€ sur le montant enregistré ou dû seront retenus.

Plus aucun remboursement ne sera accordé après l'épreuve.

Les pilotes en retard d'inscription et/ou de paiement se verront automatiquement attribuer une heure de départ après les pilotes en ordre d'inscription et de paiement.

Les frais de participation sont fixés à 60 € pour les épreuves comprenant 1 étape spéciale.

Le club organisateur est en droit de majorer le prix de l'inscription de **10 €** par spéciale supplémentaire.

Championnat de Belgique

En fin de saison les titres suivants seront attribués:

Inters E1	Inters E2	Inters E3	Inters Scratch
Espoirs E1	Espoirs E2/E3	Espoirs Scratch	
Nationaux E1	Nationaux E2	Nationaux E3	Nationaux Scratch
Gentlemen Open	Experts Open		
Juniors E1	Juniors E2	Juniors E3	Juniors Scratch
Randonneurs Open	Girls Open	50cc	Motos classiques Open

Changement de catégorie :

Vers catégorie supérieure : A la demande du pilote ou imposé par le Groupe de Travail Enduro.

Vers catégorie inférieure : Tout pilote Inter, Nationaux, Junior désireux de descendre de catégorie sera autorisé à en faire la demande auprès du GTE. Si le GTE accepte la demande, le pilote en question ne marquera pas de point pour le championnat Scratch et classe de sa nouvelle catégorie et ce pour le reste de la saison et/ou de la saison suivante.

Tout changement de catégorie validé par le GTE sera activé moyennant adaptation de la licence auprès du secrétariat de la fédération affiliée. Ces formalités devront être réalisées au plus tard pour le lundi précédent une épreuve et moyennant paiement des frais administratifs. Pour les délais et coûts, s'adresser à votre fédération affiliée. Un pilote ne peut concourir que pour un championnat par saison. Au moment de son changement de catégorie, il devra confirmer son choix.

Changements les plus importants pour 2018

Promotion obligatoire des pilotes pour 2019 :

Le Champion Randonneurs monte en Juniors, ou Espoirs en fonction de l'âge (maximum 23 ans).

Les 3 premiers Juniors du scratch montent en Nationaux.

Les 3 premiers Nationaux du scratch montent en Inters.

Le Champion Espoir au scratch monte en Inter

Procédure de départs :

Ajout : E : Au départ, à l'heure exacte prévue (heure idéale) le pilote mettra son moteur en marche et traversera sous l'impulsion de celui-ci la ligne placée 10 mètres après la ligne de départ (contrôle de départ).

Parc de travail

Ajout : L'utilisation de moyen de nettoyage de la moto autre que manuel est formellement interdite.

L'utilisation de nettoyeur à haute pression (eau, bombonne de gaz, etc...) est interdit et sera

sanctionné par l'exclusion du pilote. La présence d'un extincteur (fourni par le pilote) dans le stand de ravitaillement est fortement recommandée.

Récompenses :

Ajout : Si l'épreuve se déroule sur plusieurs jours, l'organisateur devra prévoir une remise de prix par jour de course. Par respect pour l'organisateur, il est vivement conseillé au pilote appelé sur le podium d'être présent lors de la remise des prix.

Championnat de Belgique

Les épreuves inscrites au calendrier National tombant à la même date qu'une épreuve du championnat du Monde FIM ou FIM Europe, et sur laquelle un pilote Belge licencié participe, ne seront pas prises en compte pour l'élaboration du classement du championnat de Belgique de la catégorie du pilote concerné (Scratch et classes).

Respect Environnement : rappels

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire. En cas de non utilisation, la sanction suivante est prévue: 5 minutes de pénalité. **Le tapis environnemental peut être commandé via le formulaire électronique publié sur le site internet de la FMB (www.fmb-bmb.be), menu Environnement/documents .**

Protection des yeux: Le port des visières jetables (tear off's) est interdite. En cas de non respect, la sanction suivante est prévue: mise hors course

Promotions enduro:

De Espoirs vers Inters: BORIS MAZZONI

De Nationaux vers Inters: QUODBACH EMILE, SMAL THOMAS, STRUYVEN THIBAUT

De Juniors vers Nationaux : CHAMPENOIS SAMUEL, VERSTRAELEN RAF, DUMONT FRÉDÉRIC

De Randonneurs vers Juniors: VLEGELS THOMAS

Consultez le règlement complet bientôt sur www.fmb-bmb.be

ATTENTION : Nous souhaitons rappeler que les 'suiveurs – spectateurs' ne sont pas autorisés sur le parcours des épreuves enduro (routes en dehors de la voie publique). Des contrôles par les agents de la DNF sont possibles.

RAPPEL : Les licenciés annuels devront être en ordre pour le lundi midi avant l'épreuve
